



# Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 554/2026  
Date de la séance du CE : 20 mai 2026  
Direction : Direction de l'intérieur et de la justice  
N° d'affaire : 2025.DIJ.7863  
Classification : Non classifié

## **Modification de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA ; RSB 155.21)**

### **Ouverture de la procédure de consultation**

Le Conseil-exécutif, sur proposition de la Direction de l'intérieur et de la justice, arrête :

La Direction de l'intérieur et de la justice est habilitée à ouvrir la procédure de consultation concernant la modification de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA ; RSB 155.21). La procédure de consultation dure jusqu'au 24 août 2026.

**Au nom du Conseil-exécutif**



**Christoph Auer**  
Chancelier

Destinataires  
– Direction de l'intérieur et de la justice  
– Chancellerie d'État